

Hillebrand GRI

Facture FACT-FR-20250306-74333

En date du : 28/02/2025

TVA Intracommunautaire : FR02804150787

Réf. client : SAS Benoit AYMARD

11 Rue Louis et Gaston Chevrolet
21200 - Vignoles
France

SAS Benoit AYMARD
CLOS D'AUDHUY
46700 Lacapelle-Cabanac
France

Objet : FDA HANDLING FEE / FDA RENEWAL

Date	Nom/Description	Prix unitaire	TVA	Total
FDA HANDLING FEE	Frais de gestion de 150 € HT /an pour l'année en cours	150	20 %	150
FDA RENEWAL	Renouvellement biennal de food facility registration auprès de la FDA Coûts additionnels : ● Handling fee de 150 € HT / an pour l'année en cours (non applicable pour tout FDA créé entre le 01/10 et le 31/12)	250	20 %	250

Notes :

Exportations - article 262 I, 1° du CGI – article 15.1 de la 6ème directive TVA n°77/388 modifiée – article 146, paragraphe 1, point a) de la directive 2006/112/CE.

Livraisons en France ou en Union Européenne - assujetties à 20% de TVA).

Total HT 400 EUR

Montant TVA 80 EUR

Total TTC 480 EUR

Montant restant dû 480 EUR

Date limite de règlement :

28/02/2025 (A la commande)

Moyen de règlement :

Prélèvement

Le délai de paiement ne peut pas dépasser 30 jours à partir de la facturation.

Des pénalités de retard seront appliquées le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.

Ces pénalités sont d'un montant équivalent à l'application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au 12ème alinéa du I de l'article L441-6 est fixé à 40 euros.

Exonération de TVA selon art. 44 et 196 de la directive 2006/112 CE et art 262 I du CGI.

Hillebrand Gori France

11 Rue Louis et Gaston Chevrolet - 21200 Vignoles - France - FR62392166781
Tel: 09 80 80 20 20 - france.eshipping@hillebrandgori.com - www.eshipping.hillebrandgori.com